Ecrit par Echo du Mardi le 21 mai 2020

Mont-Ventoux : la réhabilitation de son sommet démarre

Le Mont-Ventoux, très prisé par les touristes comme les habitants du cru avec plus de 700 000 visiteurs par an entre le printemps et l'automne méritait de retrouver toutes ses qualités paysagères et environnementales. Ce sera chose faite puisque le Département de Vaucluse a commandité les travaux de réhabilitation de son sommet, investissant, avec ses partenaires financiers, 3,406M€ dans cette opération séduction.

Un projet élaboré avec le Syndicat mixte du Mont Ventoux

Le projet de réhabilitation, élaboré en collaboration avec le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont-Ventoux Durable, sera évolutif dans le temps afin de mieux organiser les flux d'usagers, de restaurer les milieux naturels altérés par la fréquentation afin de favoriser la redécouverte de son patrimoine naturel et culturel.

Les travaux

Les travaux d'amélioration de la fonctionnalité du site et de la gestion des flux auront lieu du printemps à l'automne 2020 et ceux de requalification écologique et paysagère du printemps à l'automne 2021.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 21 mai 2020

Au chapitre des finances

Ceux-ci se montent à 3,406M€ financés à un peu plus de 60% par Le conseil départemental de Vaucluse, maître d'ouvrage, les partenaires financiers étant l'Union européenne (Feder) à hauteur de 250 000 €, soit 7,34 % ; l'Etat (FNDAT CPER et Cima) pour 500 000€, soit 14,68 % et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour 600 000€, soit 17,62 % de l'ensemble de la réalisation.

Dans le détail

Les travaux ont pour objet de conforter la ligne de crête, de créer des espaces piétons, cyclistes et automobiles et, des lieux de repos et de contemplation. Le parvis de l'observatoire sera rendu aux piétons et aux cyclistes au printemps 2021, en supprimant son accès aux voitures bénéficiant d'un revêtement plus adapté aux contraintes météorologiques. La restauration du mur de soutènement du parvis permettra de le libérer entièrement des voitures. La circulation se fera désormais à double sens, en contre-bas, sur la RD974.

Création de degrés du Ventoux

Parallèlement, la création de degrés du Ventoux, un escalier permettant aux piétons d'accéder directement au sommet, depuis le Belvédère de Provence, limitera les cheminements sauvages dans le pierrier trop impacté.

Accès au belvédère des Alpes

L'accès au Belvédère des Alpes depuis le parvis, sera sécurisé pour les piétons et les cyclistes. Des systèmes de contention limiteront le stationnement sauvage et protègeront les milieux naturels impactés. Enfin, des places de stationnement gratuites seront conservées le long de la RD 974, permettant de maintenir des capacités équivalentes à celles d'aujourd'hui. Ces importants travaux portant sur une superficie limitée, la route devra être coupée durant cette période et l'espace disponible au sommet sera fortement contraint.

Restauration et mise en valeur des milieux naturels

La seconde phase de travaux consacrée à la restauration et à la mise en valeur des milieux naturels se déroulera d'avril à octobre 2021, avec une circulation rétablie, toute ou partie, sur la RD 974. Elle consistera en un nettoyage complet du site, en la restauration des pierriers et en la mise en place d'une

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 21 mai 2020

nouvelle signalétique.

Restrictions d'accès au sommet

L'accès au Mont Serein ainsi qu'au Chalet Reynard seront maintenus à tous les véhicules dans des conditions normales pendant la durée du chantier. Au-delà, pour des questions de sécurité, plusieurs dispositions ont été mises en œuvre depuis avril et durant les travaux de l'année.

Pour les véhicules motorisés

La route (RD 974) restera fermée aux véhicules motorisés dans les deux sens au sommet du Mont Ventoux, depuis le Col des Tempêtes côté sud et depuis le Radôme côté nord. Ils pourront accéder au Mont Serein (Ventoux nord) depuis Malaucène et au Chalet Reynard (Ventoux sud) depuis Bédoin. S'il est conseillé aux conducteurs de voitures et de motos de stationner leurs véhicules au niveau de ces deux sites, les cars, bus et camping-cars en auront de leur côté l'obligation, les demi-tours au Col des Tempêtes ou au Radôme n'étant plus techniquement possibles.

Pour les cyclistes et les piétons

Les cyclistes et les piétons pourront accéder au sommet du Mont Ventoux que ce soit par le nord ou le sud, cependant ils devront être vigilants entre le Col des Tempêtes et le Radôme car le tronçon comportera une zone de travaux. En raison du chantier, la largeur disponible sur le parvis (au sommet) ne permettra pas le passage de cyclistes groupés.

Pour les commerces et restaurants du sommet

Dès accord du gouvernement, l'accès aux commerces et restaurants situés au sommet sera possible. La brasserie Le Vendran (côté Bédoin) restera accessible aux véhicules légers devant s'y rendre, ainsi qu'aux bus sous réserve d'une information préalable des gérants de ce restaurant, joignable au 04 90 60 29 25.

Les accès aux versants nord et sud du Ventoux seront signalés par des panneaux spécifiques depuis les principaux axes routiers (Carpentras, Sault, Bédoin, Malaucène), avec mention des restrictions d'accès à partir du Mont Serein et du Chalet Reynard.

Quant aux organisateurs de manifestations sportives dédiées au Mont Ventoux, ils sont invités à prendre contact avec le Conseil départemental ou la Sous-Préfecture de Carpentras.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 21 mai 2020

Voir l'intégralité de l'avant-projet ICI